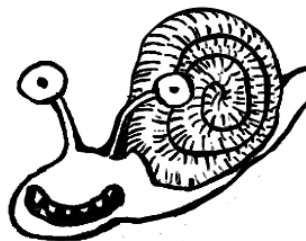


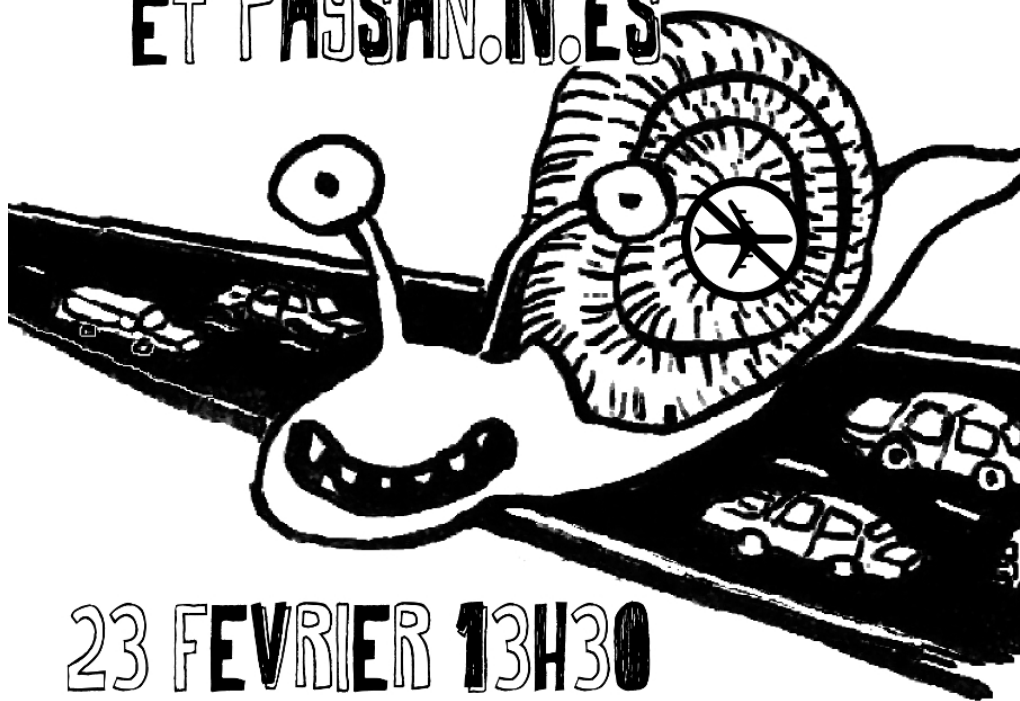
SOUTIEN



AUX ESCARGOT.E.S



ET PAYSAN.N.ES

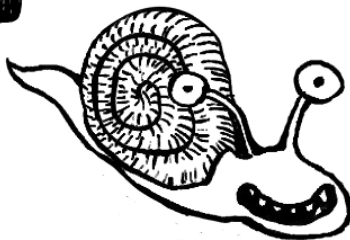


23 FEVRIER 13H30

24 FEVRIER 9H00

DEVANT LE TRIBUNAL (TGI)

A NANTES



MOBILISATION EN SOUTIEN AUX ESCARGOTS DU PÉRIPH' **LES MARDI 23 ET MERCREDI 24 FÉVRIER 2016**

Suite aux blocages ou ralentissements du périphérique et des routes autour de Nantes en janvier dernier, de nombreuses personnes ont été interpellées et seront jugées, notamment pour « entrave à la circulation ».

Le mardi 23 février ce sont 3 paysan.ne.s de COPAIN 44 interpellé.e.s au volant de leur tracteur et le mercredi 24 février ce sont 19 personnes qui étaient au volant d'une voiture lors de l'opération escargot qui seront aussi jugées.

En avril, encore d'autres conductrices.eurs devront se présenter au tribunal.

La Préfecture tente de couper l'herbe sous le pied du mouvement anti-aéroport qui a annoncé des blocages en cas de lancement de travaux ou d'expulsions sur la ZAD.

La confiscation des véhicules (tracteurs ou voitures) et le jugement en pénal sont largement démesurées face à des opérations « escargot ». Il s'agit sans doute de « taper fort » pour démotiver toute forme de solidarité avec les habitant.e.s de la ZAD exproprié.e.s et/ou expulsables. À travers la répression d'une action « bon-enfant » des plus courantes dans les luttes sociales, telle que le ralentissement de la circulation, ils essayent d'empêcher tout embryon de mouvement fort et solidaire.

Cette répression ne nous surprend pourtant pas...

... tant elle est devenue quasi-automatique dès qu'une lutte s'exprime avec force - comme récemment après le carnaval de Rennes contre l'aéroport où les personnes arrêtées ont pris des peine de prison ferme.

... tant la violence d'État se banalise dans cette période sécuritaire. Toute pratique ou idée venant perturber le bon fonctionnement de l'économie capitaliste ou les intérêts de ceux au pouvoir - que ce soit les petits business et autres débrouilles, ou le fait d'être catalogué.e musulman.e, ou encore de ne pas avoir les bons papiers - tout est punissable sous prétexte de « l'état d'urgence » (comme si tout ça avait un rapport avec le terrorisme !).

Mais cette tentative de casser notre mouvement ne nous intimide pas.

La grosse mobilisation du 27 février et celles qui suivront vont montrer la détermination de la lutte contre l'aéroport et son monde (et sa répression !).

L'enjeu des 23 et 24 février est de montrer que leur répression ne nous empêchera pas de nous mobiliser.

« Lorsqu'ils touchent à l'un.e d'entre nous, on es tou.te.s touché.e.s ! » (slogan zapatiste)

Rassemblement devant le Tribunal (TGI) de Nantes mardi 23 février à partir de 13h30 et mercredi 24 février à partir de 9h00

Comité Anti-Répression Issu de la Lutte anti-Aéroport (CARILA)
Collectif Nantais Contre l'Aéroport (CNCA)